

Procès-verbal de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tenue le mardi 18 octobre 2005 à compter de 16 h 31 dans la salle des audiences publiques, bureaux de la CCSN au 280, rue Slater, à Ottawa (Ontario).

Présents :

L.J. Keen, présidente

C.R. Barnes
J. Dosman
A. Graham
M.J. McDill

M.A. Leblanc, secrétaire
J. Lavoie, avocat général
S. Gingras, rédactrice du procès-verbal

Les conseillers de la CCSN sont : K. Lafrenière, T. Schaubel, P. Webster, B. Howden et K. Klassen

D'autres personnes contribuent à la réunion :

- Ontario Power Generation Inc. : P. Paske, M. Williams, K. Nash, J. Hudson et K. Mombourquette
- Bruce Power : F. Saunders

Adoption de l'ordre du jour

1. L'ordre du jour révisé, CMD 05-M57, est adopté tel que présenté.

Présidente et secrétaire

2. La présidente agit à titre de présidente de la Commission.
M. A. Leblanc fait fonction de secrétaire et S. Gingras est la rédactrice du procès-verbal.

Constitution

3. Étant donné qu'un avis de convocation en bonne et due forme a été envoyé et qu'il y a quorum, la séance est reconnue comme étant légalement constituée.
4. Depuis la réunion tenue le 14 septembre 2005, les documents CMD 05-M56 à CMD 05-M62 ont été distribués aux commissaires. Des précisions sont données à leur sujet à l'Annexe A du procès-verbal.

Procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2005

5. Les commissaires approuvent tel quel le procès-verbal de la réunion de la Commission tenue le 14 septembre 2005.

Rapport sur les faits saillants

6. Le personnel soumet le Rapport sur les faits saillants (RFS) n° 2005-08 (CMD 05-M59). Les renseignements suivants sont présentés verbalement pendant la réunion.
7. En ce qui a trait au point 4.1.1 du CMD 05-M59 concernant la perte temporaire d'alimentation à la moitié des valves d'injection du système de refroidissement d'urgence de la tranche 4 de la centrale nucléaire Pickering-A, OPG explique que l'événement est dû à une défaillance du système qui se produit uniquement pendant les essais. Cet événement ne pourrait se produire lors d'un accident réel.
8. La Commission interroge OPG sur la gravité de l'incident. OPG répond que la perte d'alimentation a donné lieu à une défaillance de Niveau 1 du système de refroidissement d'urgence par injection (RUI). Le personnel de la CCSN ajoute que le système de RUI n'était pas disponible pendant 90 minutes et que toute non disponibilité d'un système spécial de sûreté est considérée comme un événement important.
9. En réponse à d'autres questions de la Commission, OPG explique que la procédure d'essai a été suspendue et qu'elle a entamé la mise en oeuvre d'une mesure corrective pour prévenir la réapparition de ce problème. OPG mentionne, qu'entre-temps, elle a élaboré un programme d'essai modifié qui lui permettra de démontrer la disponibilité du système de RUI sans introduire de défaillance.
10. En ce qui a trait à un incident survenu après la présentation du RFS, le personnel de la CCSN fait le point sur une blessure survenue le 15 octobre 2005 à la tranche 6 de la centrale nucléaire de Pickering-B. La tranche était en état d'arrêt pour entretien pendant l'incident. En effectuant une manoeuvre sur le disjoncteur de 600 volts, le technicien de contrôle s'est infligé des brûlures au premier et au deuxième degrés. Le technicien a été envoyé à l'hôpital où il a été traité et renvoyé chez lui, par la suite. Le personnel de la CCSN indique qu'il ne connaît toujours pas la cause de l'incident et que toutes les précautions semblent avoir été prises au moment de l'incident. Il poursuit son enquête.

11. En réponse à une question de la Commission sur cet incident, le personnel de la CCSN indique qu'il présentera un RFS à la Commission lors d'une future réunion. La Commission demande qu'OPG soit présente lorsque le rapport de suivi sera présenté. **SUIVI**
12. Sur un autre sujet, le personnel de la CCSN signale que Bruce Power a annoncé le 17 octobre 2005 qu'elle en était arrivée à une entente avec l'organisme de réglementation de l'électricité de l'Ontario en vue d'investir 4,25 milliards de dollars pour sécuriser l'exploitation future à long terme de la centrale de Bruce Power, en commençant par le redémarrage des tranches 1 et 2 de Bruce. Le personnel de la CCSN ajoute que le rapport final d'examen préalable concernant le redémarrage de Bruce-A, qui porte sur les tranches 1 à 4, devrait être soumis à l'approbation de la Commission en juin 2006.
13. En réponse aux questions de la Commission sur le calendrier du projet, Bruce Power indique que le calendrier est provisoire pour le moment et qu'un calendrier plus détaillé sera préparé après discussions avec le personnel de la CCSN.

Rapport d'étape sur les centrales nucléaires

14. En ce qui a trait au Rapport d'étape sur les centrales nucléaires (CMD 05-M60), la Commission demande un compte rendu sur l'état de la tranche 1 de la centrale nucléaire de Darlington. La tranche a été mise à l'arrêt afin de régler un problème d'accumulation d'algues dans le circuit d'eau de refroidissement. Le personnel de la CCSN répond que l'événement n'a présenté aucun risque important pour la santé et la sécurité des personnes ou de l'environnement et que la tranche 1 est de retour en service depuis le 3 octobre 2005.

Rapport de mi-parcours sur l'installation de gestion des déchets de Pickering d'Ontario Power Generation

15. En ce qui a trait au CMD 05-M61, le personnel de la CCSN présente le rapport de mi-parcours sur l'installation de gestion des déchets radioactifs de Pickering.
16. En réponse aux questions de la Commission au sujet du rapport, OPG décrit le processus d'inspection du dessous des conteneurs de stockage à sec et son Programme d'inspection de base.
17. En réponse aux questions de la Commission sur le processus d'« empreintes » radiologiques décrit dans le rapport, OPG explique que la technique fait partie du projet pilote sur les

garanties intégrées qui est réalisé en partenariat avec l'AIEA et la CCSN. L'AIEA a déterminé que l'« empreinte » gamma de chaque conteneur de stockage à sec est suffisamment unique pour servir de base de référence afin d'identifier les conteneurs.

18. La Commission pose une question au sujet des incidents antérieurs qui ont causé des dommages aux sceaux de protection. OPG explique qu'elle a mis en place des instructions prescriptives concernant l'installation des sceaux, et que des inspections sont réalisées avant et après l'attachement en vue de réduire le contact possible entre tout autre dispositif et le sceau.
19. En réponse aux questions de la Commission sur la façon dont les conteneurs performant relativement à leur durée de vie de 50 ans, OPG déclare que des consultants indépendants l'ont avisé que, avec des soins et un entretien raisonnables, les conteneurs devraient durer beaucoup plus longtemps que la période indiquée, par exemple jusqu'à 100 ans. Elle ajoute que ses inspections ont permis de détecter des signes mineurs de corrosion ou de taches.

Levée de la séance publique

20. La portion publique de la réunion est levée à 17 h 14.

Rapport d'étape sur les mesures de sécurité à Gentilly-2

21. En ce qui a trait au CMD 05-M62, le personnel de la CCSN présente un rapport d'étape sur les mesures de sécurité prises au site de Gentilly d'Hydro-Québec. Comme le rapport contient des renseignements de sécurité réglementés, cette portion de la réunion n'a pas lieu en public.

Présidente

Rédactrice du procès-verbal

Secrétaire

ANNEXE A

CMD	DATE	No. dossiers
05-M56	2005-09-01	(1-3-1-5)
Avis de convocation de la réunion du 19 octobre 2005		
05-M56.A	2005-09-29	(1-3-1-5)
Avis de convocation de la réunion du 18 octobre 2005 – Changement de date		
05-M57	2005-10-05	(1-3-1-5)
L'ordre du jour de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire tenu le mardi, 18 octobre 2005, dans la salle des audiences publiques, au 14 ^e étage du 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)		
05-M58	2005-10-04	(1-3-1-5)
Approbation du procès-verbal de la réunion de la Commission du 14 septembre 2005		
05-M59	2005-09-30	(1-3-1-5)
Rapport des faits saillants no. 2005-8 pour la période du 27 août 2005 au 30 septembre 2005		
05-M60	2005-09-30	(1-3-1-5)
Rapport d'étape sur les centrales nucléaires pour la période du 27 août 2005 au 30 septembre 2005		
05-M61	2005-10-04	(37-2-4-2)
Rapport d'étape sur le rendement de l'installation de gestion des déchets de Pickering de Ontario Power Generation Inc.		
05-M62	2005-10-03	(1-11-27-6)
Rapport d'étape concernant les mesures de sécurité à Gentilly-2, mise en application de la norme S-298 – Contient des renseignements réglementés qui portent sur la sécurité et n'est pas accessible au public		